

UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Le statut d'Étudiant Artiste de Haut Niveau

Ne choisissez plus entre vos études et votre art



L'objectif du statut EAHN



Pour qui ?

- ✓ Tous les étudiants inscrits à l'Université Grenoble Alpes, sans distinction de discipline universitaire
- ✓ Pratique de bon niveau : justifier d'une pratique artistique intense et régulière
- ✓ Projet artistique fort : artistes engagés dans un projet de création d'envergure sur l'année



Pourquoi ?

- ✓ Conciliation optimale : mener de front cursus universitaire et projets de création artistique
- ✓ Sécuriser votre parcours : étudier avec sérénité dans un cadre protecteur officiel
- ✓ Rayonner : faire valoir vos compétences, partager votre travail et vous épanouir



Un double accompagnement pour réussir



Soutien Académique

- ✓ Aménagements d'études : étalement de cursus, choix prioritaire de groupe TD/TP, soutien, prise de notes, justificatifs d'absences ponctuelles, étalement...
- ✓ Suivi personnalisé : accompagnement par un référent d'études dédié et un coordonnateur de formation



Soutien Artistique & Pratique

- ✓ Infrastructures des campus : accès gratuit et privilégié (studios, salles de création...)
- ✓ Formations : masterclass, ateliers, rencontres
- ✓ Bourses & Logement : bourses sur projets artistiques, accès à des logements Crous réservés (places limitées, demande de statut à réaliser av. le 31 mai 2026)
- ✓ Visibilité : sollicitations à des événements
- ✓ Accompagnement médical et paramédical



Comment et quand postuler ?

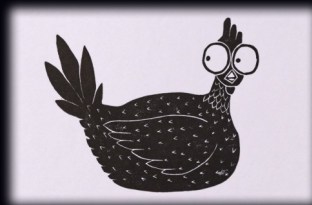
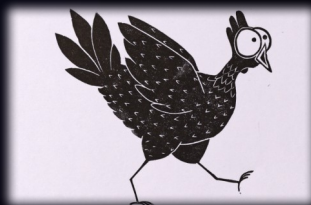
✔ Demande "De Droit"

Étudiants inscrits en parallèle dans l'un des 6 **établissements conventionnés** (Conservatoires de la région et École de cirque Vit'Anim).

Niveau requis : cycle 2 vocal, cycle 3, ou cycle d'orientation professionnelle (CPDN/CPES/COP).

★ Demande "Sur Critères"

Étudiants ne répondant pas aux critères d'admission automatique portant un **projet artistique d'envergure** sur l'année (dossier étudié par des enseignants et professionnels de la culture).



Campagne de recrutement

2ème campagne de demandes de statut 2026/2027

**du vendredi 21 août 2026 (12h)
au lundi 14 septembre 2026 (12h)**

Candidatez sur la plateforme :

www.univ-grenoble-alpes.fr/art-haut-niveau



Gestionnaire des étudiants artistes :
Florie.Challande@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable du statut et référent :
Jean-Marc.Boggetto@univ-grenoble-alpes.fr



